

Affaires courantes

population vieillit, il faudra plus de logements, des soins de santé qui soient plus abordables et plus accessibles et des pensions qui soient mieux adaptées à leurs besoins.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement, lorsqu'il modifie les lois et les programmes, de songer aux personnes âgées, à leur contribution et à l'évolution démographique au Canada.

LES MÉDIAS

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, dans le deuxième cas, les pétitionnaires condamnent les abus dans les médias, qu'il s'agisse de reportages sur des sévices physiques, de langage offensant ou d'autres formes d'abus. Ils soulignent que ces abus minent souvent les efforts des parents pour élever leurs enfants. Ils ajoutent qu'il n'est pas nécessaire de recourir à des choses de ce genre pour divertir ou informer.

LE VIET NAM

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je suis heureuse de présenter une pétition dûment signée par 95 électeurs de la circonscription de Calgary-Sud-Est.

Ces électeurs demandent au Parlement de recourir à des sanctions commerciales pour exhorter le gouvernement communiste d'Hanoi, au Viet Nam, à mettre fin aux violations des droits de la personne, à instaurer une démocratie multipartite au moyen d'élections libres, à respecter les droits individuels, à libérer tous les prisonniers politiques et à respecter la liberté religieuse.

Enfin, les pétitionnaires implorent le Parlement de présenter des instances auprès du Haut-commissariat des Nations Unies pour faire en sorte que tous les réfugiés vietnamiens soient traités avec justice et dignité.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

Mme Maria Minna (Beaches—Woodbine): Monsieur le Président, je voudrais déposer une pétition signée par un groupe d'électeurs qui désirent que le gouvernement renforce la Loi sur les jeunes contrevenants. Il est de mon devoir de déposer les 150 signatures de ces électeurs de ma circonscription.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. John Cummins (Delta): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je suis heureux de présenter la pétition suivante, qui se lit en partie comme suit: «Vos pétitionnaires prient le gouvernement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne ou la Charte des droits et libertés de quelque façon à laisser entendre que la société approuve les relations entre personnes du même sexe ou l'homosexualité, et de ne pas modifier le Code des droits de la personne de façon à incorporer dans les motifs de discrimination interdits l'expression «orientation sexuelle», qui est vague.»

M. John Finlay (Oxford): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le devoir de présenter aujourd'hui deux pétitions.

La première est signée par 534 habitants de la circonscription d'Oxford. Les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne ou la Charte canadienne des droits et

libertés d'une manière qui laisserait entendre que la société approuve les relations entre personnes de même sexe ou l'homosexualité, de ne pas modifier, notamment, le Code des droits de la personne pour inclure dans les motifs illicites de discrimination l'expression «orientation sexuelle», qui n'est pas définie.

L'ÉTHANOL

M. John Finlay (Oxford): Monsieur le Président, je voudrais présenter la deuxième pétition au nom de mon collège de Kent. Cette pétition est signée par des centaines d'habitants de la circonscription de Kent qui demandent au gouvernement d'appuyer l'industrie nationale de l'éthanol, car, sans la participation du gouvernement fédéral, la survie de l'usine de 170 millions de dollars, à Chatham, est en péril. Comme les libéraux se disent en faveur de l'éthanol, les pétitionnaires leur demandent d'adopter une politique à ce sujet.

L'AVORTEMENT

M. Jay Hill (Prince George—Peace River): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter six pétitions portant sur trois sujets au nom des habitants de Cecil Lake, de Tumbler Ridge, de Fort St. John, de Dawson Creek et d'autres collectivités de la circonscription de Prince George—Peace River.

Les deux premières pétitions demandent à la Chambre des communes de modifier le Code criminel pour étendre la protection aux enfants à naître.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Jay Hill (Prince George—Peace River): Monsieur le Président, les deux pétitions suivantes demandent au Parlement de ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne ou la Charte canadienne des droits et libertés d'une manière qui laisserait entendre que la société approuve les relations entre personnes de même sexe ou qui inclurait explicitement l'orientation sexuelle dans les motifs illicites de discrimination.

LE SUICIDE ASSISTÉ ET L'EUTHANASIE

M. Jay Hill (Prince George—Peace River): Monsieur le Président, les deux dernières pétitions demandent au Parlement de ne pas modifier la loi de sorte à autoriser ou à approuver le suicide assisté ou l'euthanasie active ou passive.

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. René Canuel (Matapédia—Matane): Monsieur le Président, il me fait plaisir aujourd'hui de déposer en cette Chambre, une pétition qui a circulé dans ma circonscription ainsi que dans les autres circonscriptions de l'est du Québec. Les stations de Matane, Sept-Îles et Rimouski ont cessé leurs activités depuis 1990, ce qui a entraîné des pertes d'emplois et privé les populations de moyens de communication et de développement importants.

La présente pétition demande au gouvernement fédéral de procéder à la réouverture des stations de télévision de Radio-Canada dans l'est du Québec afin que la population soit bien desservie par la télévision d'État. J'espère que cette Chambre prendra en considération la demande des signataires.